

ANTIROCK ASP SR (3,5 mm)

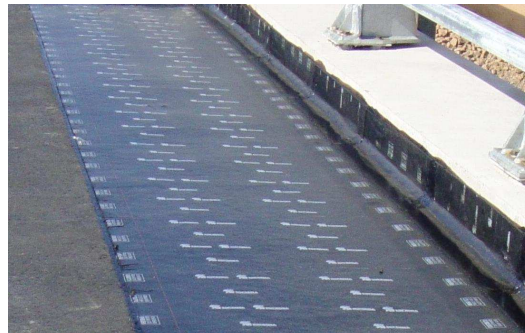
MEMBRANE BITUMINEUSE SOUS ASPHALTE POUR OUVRAGES D'ART

DESTINATION – MISE EN ŒUVRE

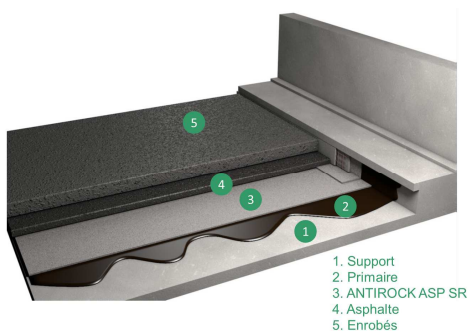
L'ANTIROCK ASP SR peut être utilisé sur des ponts-routes sous une couche d'asphalte gravillonné. Le complexe d'étanchéité devra être recouvert d'une couche de protection en enrobés.

La membrane est soudée et marouflée sur le support préalablement imprégné de primaire : ELASTOCOL 500 TP ou AQUADERE TP (primaire sans solvant).

L'asphalte est coulé directement sur la chape.



La mise en œuvre se fait par réchauffage. On chauffe alternativement le support imprégné de primaire et la feuille bitumineuse. Le soudage est réalisé : soit manuellement à la flamme vive, soit automatiquement à l'air chaud (système MACADEN).



La zone de recouvrement de 9 cm est marquée afin d'effectuer un recouvrement régulier.

Par temps chaud, une protection solaire type PARUVEL doit être mise en œuvre si la membrane est laissée sans protection durant plus de 5 jours.

DESCRIPTION

La membrane ANTIROCK ASP SR est une feuille d'étanchéité soudable à base de liant bitume modifié par un polymère (élastomère SBS). Le bitume enrobe une armature en non-tissé de polyester (165g/m²) renforcée par une grille de verre (8 g/m²). Les deux faces possèdent un film thermofusible.

CIVILROCK attache une importance primordiale à la qualité de ses produits. C'est pourquoi un système d'assurance de la qualité suivant ISO 9001 certifié BSI est appliqué.

PRINCIPAUX AVANTAGES

- Stabilité dimensionnelle à haute température lors de la coulée de l'asphalte
- Souplesse à chaud et à froid
- Résistance élevée au poinçonnement
- Résistance mécanique élevée
- Bonne soudabilité
- Possibilité de pose automatisée, avec des rouleaux standards (mini-MACADEN) ou des rouleaux de grande longueur (MACADEN)



ANTIROCK ASP SR (3,5 mm)

MEMBRANE BITUMINEUSE SOUS ASPHALTE POUR OUVRAGES D'ART

CARACTERISTIQUES

	Norme	Valeur moyenne
Masse surfacique (2)	EN 1849-1	3,9 kg/m ²
Epaisseurs (2)	EN 1849-1	3,5 mm
Force maximale en traction / Allongement (2)	EN 12311-1	
Longitudinale		18 daN/cm / 40%
Transversale		15 daN/cm / 45%
Absorption d'eau à 20°C après 30 jours (1)	EN 14223	< 2,5%
Souplesse à basse température (2)	EN 1109	-10°C
Résistance au fluage aux températures élevées (1)	EN 1110	100 °C
Adhérence au béton (1)	NF-P 98 282 EN 13 596	≥ 0,4 N/mm ² ≥ 0,7 N/mm ²
Résistance au cisaillement (1)	EN 13 653	≥ 0,3 N/mm ²
Etanchéité à l'eau	EN 14694	Conforme

(1) Valeurs Limites annoncées par le Fabricant / (2) Valeurs Déclarées par le Fabricant

CONDITIONNEMENT

Dimensions	10 ml x 1 m / Jumbos 200 ml x 1 m 10 ml x 0,33 m / 10 ml x 0,25 m (pour relevés)
Nombre de rouleaux par palette	25 rouleaux / 1 Jumbo
Stockage	Debout sur palette

CERTIFICATIONS OU AGREMENTS

L'ANTIROCK ASP SR a obtenu les certifications et agréments suivants :

France :

- Avis technique SETRA (avec primaire ELASTOCOL 500 TP et FLASHING TP en relevés)

Tchéquie :

- TZUS (avec primaire ELASTOCOL 500 TP)





ANTIROCK ASP SR (3,5 mm)

MEMBRANE BITUMINEUSE SOUS ASPHALTE POUR OUVRAGES D'ART

MARQUAGE CE

Les feuilles ANTIROCK ASP SR sont utilisées pour l'étanchéité de ponts et d'autres surfaces en béton circulables par les véhicules et aussi en étanchéité de toiture. Elles relèvent des normes EN 14695 et EN 13707 et sont marquées conformément à ces normes.



1119

ANTIROCK ASP SR

SOPREMA
14 Rue de St-Nazaire – CS 60121
67025 STRASBOURG Cedex
13

DOP n° WPBFR003
Certificats de Contrôle Production Usine : 1119-CPR-13105, 13106 et 13107

EN 14695 : 2010

Feuilles à base de polyester stabilisé, de bitume élastomère, film thermofusible en surface et en sous-face, de dimensions 10 m x 1 m x 3,5 mm.

Mise en œuvre par soudage au chalumeau ou à la machine.

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES	SPECIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE
Étanchéité à l'eau Étanchéité à l'eau Absorption d'eau (%)	Conforme 1	EN 14695:2010
Propriétés en traction Résistance en traction LxT (N/50 mm) Allongement LxT (%)	≥ 670 x 450 30 x 30	
Adhérence (N/mm ²)	0,7	
Aptitude à ponter les fissures (°C)	NPD	
Compatibilité (%)	100	
Comportement au pliage à froid (°C)	-4	
Résistance au cisaillement (N/mm ²)	0,3	
Résistance à l'impact thermique Proportion de surface (%) Variation d'épaisseur (mm)	0 0,5	
Résistance à la perforation (compactage)	NPD	
Durabilité Pliage à froid Fluage à température élevée (°C)	NPD 80	
Substances dangereuses (Notes 1 & 2)	Conforme	

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante, ni dérivé de goudron de houille.

Note 2 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.





ANTIROCK ASP SR (3,5 mm)

MEMBRANE BITUMINEUSE SOUS ASPHALTE POUR OUVRAGES D'ART



1119

ANTIROCK ASP SR

SOPREMA
14 Rue de St-Nazaire – CS 60121
67025 STRASBOURG Cedex
06

DOP n° WPBFR002
Certificats de Contrôle Production Usine : 1119-CPR-13132, 13133 et 13134

EN 13707

Feuille à base de polyester non-tissé, de bitume élastomère, film thermofusible en surface et en sous-face, de dimensions 10 m x 1 m x 3,5 mm.

Mise en œuvre par soudage au chalumeau ou à la machine.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES	SPECIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE
Résistance à un feu extérieur (Note 1)	F _{ROOF} (t1, t2, t3, t4)	EN 13707 : 2004 + A2 : 2009
Réaction au feu	E	
Étanchéité à l'eau	Conforme	
Propriétés en traction Résistance en traction LxT (N/50 mm) Allongement LxT (%)	≥ 670x450 30x30	
Résistance aux racines	NPD	
Résistance au poinçonnement statique (kg)	20	
Résistance au choc (mm)	1000	
Résistance à la déchirure	≥ 200	
Résistance des joints Résistance au pelage (N/50 mm) Résistance au cisaillement (N/50 mm)	≥ 100 ≥ 450	
Durabilité Résistance au fluage à température élevée après vieillissement	80°C	
Souplesse	-4°C	
Substances dangereuses (Notes 2 & 3)	Conforme	

Note 1 : Puisque le comportement au feu d'une toiture dépend du système complet, aucune performance ne peut être déclarée pour le produit seul.

Note 2 : Ce produit ne contient ni amiante, ni dérivé de goudron de houille.

Note 3 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

